

Comité scientifique spécialisé temporaire « évaluation de la pertinence et de la faisabilité de la mise à disposition du cannabis thérapeutique en France »

Programme du 26 juin 2019

9h00-9h30 **Accueil des membres et participants**

9h30-12h45

Auditions : 5^{ème} partie

Présentation du cadre de la phase expérimentale et retour des parties prenantes

- **Parlementaires :**
 - 9h30 Olivier Véran, député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère, Rapporteur général de la Commissions des affaires sociales
 - 10h00 contribution écrite d'Alain Milon, sénateur du Vaucluse et Président de la Commission des affaires sociales : lue par l'ANSM
- **Patients :**
 - 10h10 Epilepsie France
 - 10h40 Alliance maladies rares
 - 11h10 Espoir-(Im)patient
 - 11h40 Collectif Alternative pour le cannabis à visée thérapeutique (ACT)
- **Professionnels de santé :**
 - 12h10 : contributions écrites
 - Ordre national des médecins (CNOM)
 - Ordre national des pharmaciens (CNOP)
 - Collège de la médecine générale (CMG)

12h45-13h45

déjeuner

13h45-15h15

Auditions : 6^{ème} partie

Perspectives françaises

- 13h45 InterChanvre
- 14h15 Projet du département de la Creuse et d'Intsel Chimos présenté par Eric Correia, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, et Intsel Chimos
- 14h45 Projet d'In Vivo

15h30-18h30

Temps de débat et avis du Comité rendu à l'ANSM sur un projet de cadre pour la phase d'expérimentation de la mise à disposition du cannabis à visée thérapeutique